



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

10 juillet 2024

Crues du Rhône et des cours d'eau latéraux Levée de la situation particulière

Les crues survenues entre le 29 et 30 juin 2024 ont provoqué des débordements, des laves torrentielles et des glissements de terrain et causés d'importants dégâts. Afin de pouvoir agir rapidement et de pouvoir concentrer et coordonner plusieurs moyens d'intervention, en sus des moyens ordinaires, le Conseil d'Etat avait alors décrété la situation particulière. D'importants moyens civils et militaires ainsi que des entreprises privées ont été engagés. Si de nombreux travaux de remise en état sont toujours en cours, la situation est actuellement stabilisée. Pour cette raison, le Conseil d'Etat a décidé de lever l'état de situation particulière. La situation géologique ainsi qu'aux abords des cours d'eau mettra, quant à elle, plus de temps à se stabiliser et des glissements de terrains pourraient encore se produire localement.

Le Conseil d'Etat a décidé de lever la situation particulière. Il l'avait décrétée le 30 juin lors des crues survenues sur les cours d'eau latéraux et le Rhône. La situation particulière intervient lors d'un événement dommageable inattendu dont l'impact, en termes de durée, d'espace et de perturbation de la société et des conséquences qui en découlent, nécessitent une concentration de plusieurs moyens d'intervention ainsi qu'une coordination de plusieurs procédures et une conduite coordonnée. Actuellement, si de nombreux travaux de remise en état sont toujours en cours, la situation est stabilisée.

Les crues survenues entre le 29 et 30 juin 2024 ont causés des débordements des cours d'eau latéraux et du Rhône, des laves torrentielles et des glissements de terrain provoquant d'importants dégâts. Les régions du Saastal, de la Vallée de Conches, du Val d'Anniviers, de Sierre / Chippis et du Val de Bagnes ont été particulièrement touchées.

D'importants moyens ont été déployés dont certains sont toujours engagés. 22 états-majors de conduite ont été actifs. Environ 700 pompiers, issus de plus de 35 corps différents, se sont engagés ainsi qu'environ 700 astreints à la protection civile, représentant 2500 jours/hommes, et plus d'une centaine de personnes des services en charge des infrastructures de mobilité auxquels s'ajoutent tous les services communaux et les entreprises engagés. L'armée suisse a également été engagée avec 157 personnes actives sur le terrain 24 heures sur 24. Elle a mené des missions à Sierre / Chippis, à Saas-Grund, dans le Val d'Anniviers et dans la vallée de Conches. Son engagement prend fin mercredi 10 juillet. La protection civile est quant à elle toujours engagée.

La situation géologique ainsi qu'aux abords des cours d'eau mettra, quant à elle, plus de temps à se stabiliser et des glissements de terrains pourraient encore se produire localement.



Personne de contact

Frédéric Favre, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport,
027 606 50 05